

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 512

31 mai 2005

SOMMAIRE

Adergo Holding S.A., Luxembourg	24534	Digital Image S.A., Luxembourg	24558
Air Chilling Development S.A., Luxembourg	24533	Digital Image S.A., Luxembourg	24559
Air Chilling Development S.A., Luxembourg	24534	Ducat Holding S.A., Luxembourg	24576
Air Chilling Development S.A., Luxembourg	24534	Dynasty Investments S.A., Luxembourg	24565
Alpha Fi S.A.H., Luxembourg	24537	Emma S.A., Luxembourg	24542
AM Participations S.A., Luxembourg	24545	Envoy Holding S.A., Strassen	24572
Amarante Holding S.A., Luxembourg	24576	Eontech Ventures S.A. & Alpha S.C.A., Luxembourg	24558
(Les) Anges, les Roses et la Pluie, S.à r.l., Luxembourg	24534	Europäische Beteiligungsgesellschaft A.G., Luxembourg	24566
Athina S.A., Luxembourg	24544	Evolutis Sicav, Luxembourg	24567
Atlante S.A., Luxembourg	24543	F.S.A. Investment S.A.H., Luxembourg	24538
Atradius Emerging Markets S.A., Luxembourg	24549	Fact Invest S.A., Luxembourg	24572
Atradius Emerging Markets S.A., Luxembourg	24550	Financière de la Vallée S.A., Luxembourg	24566
Barclays Euro Funds, Sicav, Luxembourg	24570	Fineco Investment Management S.A., Luxembourg	24531
Best, Sicav, Luxembourg	24535	Fineduc Europe S.A., Luxembourg	24546
Best, Sicav, Luxembourg	24535	Fineduc Europe S.A., Luxembourg	24546
Beständigkeit Holding S.A., Luxembourg	24571	Fineduc Europe S.A., Luxembourg	24546
Billings Holding S.A., Luxembourg	24531	Finiplom S.A., Luxembourg	24543
Bluestar International S.A., Luxembourg	24567	Fraterra Holding S.A., Strassen	24573
Bolton Group International S.A.H., Luxembourg	24575	Fukuda (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	24546
Brasserie Nationale S.A., Bascharage	24545	Genencor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	24539
Campofrio International Finance, S.à r.l., Luxembourg	24542	Global Investors, Sicav, Luxembourg	24562
Caribe Holding S.A., Luxembourg	24564	Hede Development S.A., Luxembourg	24557
CBI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	24560	Hede Development S.A., Luxembourg	24558
CBI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	24560	Holidays Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	24568
CBI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	24530	Hortense S.A., Luxembourg	24565
Ceylon S.A.H., Luxembourg	24561	Icomi Investment S.A. Holding, Luxembourg	24566
(Le) Cheval S.A.H., Luxembourg	24544	IIIT S.A., Luxembourg	24568
Comava S.A., Ehlang-sur-Mess	24532	Imopro International S.A., Luxembourg	24561
Comeurop+ S.A., Luxembourg	24564	International Mark Management S.A.H., Luxembourg	24559
Compact Global Power Group S.A., Luxembourg	24564	Itéma S.A.H., Luxembourg	24569
Company Restore, S.à r.l., Luxembourg	24559	Jacky S.A., Luxembourg	24563
Comprehensive Holdings Corporation S.A., Luxembourg	24569	Jef Financière S.A., Luxembourg	24572
Cosafin S.A., Luxembourg	24571	Jockey Holding S.A., Luxembourg	24573
Coudet S.A.H., Luxembourg	24532	Kaplan Holding S.A., Luxembourg	24545
Davis S.A.H., Luxembourg	24567	Leco S.A.H., Luxembourg	24538
Decal S.A., Luxembourg	24530		
Deltablock S.A.H., Luxembourg	24574		

Marmedia Holding S.A., Luxembourg	24546	Surprise S.A., Luxembourg	24573
Mayfair Holdings S.A., Luxembourg	24560	Sweetvest S.A.H., Luxembourg	24560
Medcom Logistics S.A., Luxembourg	24540	Symmaque S.A., Luxembourg	24533
Mela S.A., Luxembourg	24533	Takelot Holding S.A., Luxembourg	24575
Mela S.A., Luxembourg	24533	Talgrem Holding S.A., Luxembourg	24568
Mobilact Holding S.A., Luxembourg	24536	Telemade S.A.H., Luxembourg	24534
New Creation International S.A., Luxembourg	24539	Telemade S.A.H., Luxembourg	24535
New Creation International S.A., Luxembourg	24539	Timberland Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	24537
New Creation International S.A., Luxembourg	24540	Timberland Luxembourg Holding Asia, S.à r.l., Luxembourg	24536
New Creation International S.A., Luxembourg	24540	Timberland Luxembourg Holding Europe, S.à r.l., Luxembourg	24536
Novara Aquilone Sicav, Luxembourg	24564	Titan S.A.H., Luxembourg	24575
Orestes Holding S.A., Luxembourg	24571	TL Investments S.A., Luxembourg	24535
Par-Investment S.A.H., Strassen	24573	TPM Holding S.A., Luxembourg	24532
(La) Phicedar S.A., Luxembourg	24562	TPM Holding S.A., Luxembourg	24532
Power Group Nexus Germany S.A., Luxembourg	24538	Tracol S.A., Sandweiler	24558
Primagest S.A., Luxembourg	24531	Turf Développement S.A., Luxembourg	24547
R. & B. Investments S.A., Luxembourg	24563	Turf Développement S.A., Luxembourg	24548
Rebean Investments, S.à r.l., Luxembourg	24546	Ulrika S.A.H., Luxembourg	24569
Samaco Real Estate S.A., Luxembourg	24544	update24, Luxembourg	24554
Santé Luxembourg S.A., Luxembourg	24558	Varfin Investissements S.A., Luxembourg	24570
Sarlat S.A., Luxembourg	24563	Venezuela Investment Company S.A., Luxembourg	24561
SDD Datadepo S.A., Luxembourg	24552	Verdon Finances S.A., Luxembourg	24565
SGG, Services Généraux de Gestion S.A., Luxembourg	24541	Vidinvest S.A., Luxembourg	24539
Société de Participations Bohegie S.A., Luxembourg	24551	Villa Care, S.à r.l., Luxembourg	24559
Société de Participations Bohegie S.A., Luxembourg	24552	Vivalux S.A.H., Luxembourg	24537
Société Financière d'Octobre S.A.H., Luxembourg	24569	Wonder International S.A., Luxembourg	24550
Société Intercontinentale de Négoce S.A., Luxembourg	24562	Woodlander Project S.A., Luxembourg	24563
Sodeco, S.à r.l., Hesperange	24536	Xenocrate Consulting S.A., Luxembourg	24531
Sovim S.A., Luxembourg	24568	XL (Finance), S.à r.l., Luxembourg	24540
Stolt-Nielsen S.A.H., Luxembourg	24574	Zeta Fin S.A., Luxembourg	24571
Strategies, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	24538	Zwick Paul S.A., Schouweiler	24532
Sully S.A.H., Luxembourg	24566	Zwick Paul S.A., Schouweiler	24533

CBI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,-.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 93.841.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un gérant

(012181.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

DECAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 36.549.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Signature.

(012094.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

BILLINGS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 50.113.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06562, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011008.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

XENOCRATE CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 77.919.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société XENOCRATE CONSULTING S.A. dont le siège social a été dénoncé le 1^{er} décembre 2004, qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 3 janvier 2005 à 11.00 heures

L'assemblée accepte de remettre:

- le siège social au 61, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg;
- la société FIDUGROUP HOLDING en qualité d'Administrateur et Administrateur Délégué;
- la société CAISSE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT LIMITED en qualité d'Administrateur;
- la société FIDUFRANCE GIBRALTAR Ltd en qualité d'Administrateur;
- la société FID'AUDIT Ltd en qualité de Commissaire aux Comptes;

et ce à compter du 3 janvier 2005.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011865.3/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

PRIMAGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 88.411.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signature / Signature

(011871.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

FINECO INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 9.197.

Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration du 17 décembre 2004 que:

- en remplacement de Monsieur Guzzetti Guido est coopté comme Administrateur-Délégué Monsieur Savi Raffaele;
- la gestion journalière de la Société et du Fonds est déléguée à l'Administrateur Monsieur Savi Raffaele, résidant en Italie, en lui conférant ainsi la fonction d'Administrateur-Délégué, avec signature individuelle;
- Monsieur Palombelli Enrico est appelé à la fonction de Vice Président;
- tous les autres pouvoirs, délégués lors du Conseil d'Administration du 27 janvier 2003 sont renouvelés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINECO INVESTMENT MANAGEMENT S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00830. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011902.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

TPM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 27.118.

Constituée suivant acte de Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 16 décembre 1987, publié au Mémorial C n° 73 du 21 mars 1988.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TPM HOLDING S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(011874.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

TPM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 27.118.

Constituée suivant acte de Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 16 décembre 1987, publié au Mémorial C n° 73 du 21 mars 1988.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TPM HOLDING S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(011875.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

COUDET S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 13.704.

—
Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2004, ont été déposés au registre de commerce de Luxembourg, en date du 4 février 2005.

Capellen, le 1^{er} février 2005.

Signature.

(011877.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

ZWICK PAUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4995 Schouweiler, 57, rue de Bascharage.
R. C. Luxembourg B 83.090.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(011884.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

COMAVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlang-sur-Mess, 7A, am Brill.
R. C. Luxembourg B 57.980.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMAVA S.A.

Signature

(011899.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

ZWICK PAUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4995 Schouweiler, 57, rue de Bascharage.
R. C. Luxembourg B 83.090.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(011886.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

MELA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 78.421.

La société LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à 57, rue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes de la société MELA S.A.

Luxembourg, le 16 décembre 2004.

LUX-AUDIT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08731. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(011900.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

MELA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 78.421.

Les soussignés, Max Galowich, juriste; Jean-Paul Frank, expert-comptable et Raymond Le Lourec, conseil économique et fiscal demeurant tous professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, font part, par la présente, de leur démission avec effet immédiat, du mandat d'administrateur qu'ils s'exercent pour le compte de la société susvisée.

Luxembourg, le 16 décembre 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08757. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(011901.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

AIR CHILLING DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.947.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03985, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

Signature.

(011918.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

SYMMAQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 55.839.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00606, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(011927.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

LES ANGES, LES ROSES ET LA PLUIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 8, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 88.766.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 6 août 2002, acte publié au Mémorial C n° 1499 du 17 octobre 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour LES ANGES, LES ROSES ET LA PLUIE, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(011903.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

AIR CHILLING DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.

R. C. Luxembourg B 50.947.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03988, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

Signature.

(011920.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

AIR CHILLING DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.

R. C. Luxembourg B 50.947.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03986, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

Signature.

(011922.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

ADERGO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 63.868.

—
Le bilan au 31 décembre 2003 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00607, ont été déposés le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(011928.3/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

TELEMADE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 86.588.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(011959.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

24535

TELEMADE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 86.588.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(011961.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

BEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 28.632.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 janvier 2005

Les Administrateurs sont re-élus pour une période de un an et leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée Générale Annuelle de l'an 2006 statuant sur les comptes au 30 septembre 2005.

La résolution est prise de réélire ERNST & YOUNG pour la même période que les administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BEST, Société d'investissement à capital variable

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00555. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011970.3/032/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

BEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 28.632.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, en janvier 2005, réf. LSO-BA06407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 janvier 2005.

Signatures.

(011971.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

TL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 82.125.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 30 décembre 2004, que:

- M^e Tom Felgen, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg (né le 14 décembre, 1971 à Luxembourg) a été élu comme nouvel administrateur de la société en remplaçant Mr. Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg (né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède) administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

- Le changement d'adresse de Monsieur Lennart Stenke, (né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède) Administrateur-Délégué de la société à 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg a été noté. Il a été noté aussi que son mandat d'Administrateur-Délégué viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

- Le changement d'adresse de M^e René Faltz, (né le 17 août 1953 à Luxembourg), administrateur de la société à 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, a été noté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00153. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(011990.3/263/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

MOBILACT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 27.171.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 janvier 2005

Le Conseil d'administration de la société MOBILACT HOLDING S.A., Luxembourg prend acte des démissions de ses membres, Monsieur Tim Schneider, né le 6 novembre 1940 à St. Gallen, Suisse, demeurant à FL-9490 Vaduz, Josef-Rheinberger-Strasse 11 et Madame Liliane Riederer, née le 16 septembre 1944 à Maienfeld, demeurant à CH-7304 Maienfeld, Im Herrenfeld, et nomme comme nouvel administrateur Monsieur Alexander Lins, né le 12 juillet 1967 à Bludenz, en Autriche, demeurant Matschils 5, FL-9495 Triesen.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011995.3/510/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 102.634.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 janvier 2005 de la société TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING EUROPE S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, que M. Brian P. McKeon et M. Gregory M. Saltzberg ont été nommés gérants avec effet du jour de ladite assemblée pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING EUROPE, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011998.3/2460/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING ASIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 102.635.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 janvier 2005 de la société TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING ASIA S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, que M. Brian P. McKeon et M. Gregory M. Saltzberg ont été nommés gérants avec effet du jour de ladite assemblée pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TIMBERLAND LUXEMBOURG HOLDING ASIA, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01029. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012002.3/2460/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

SODECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5863 Hesperange, 14, allée de la Jeunesse Sacrifiée.

R. C. Luxembourg B 50.858.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

Signature.

(012008.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

24537

ALPHA FI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.054.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 4 juin 2004 à 10.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des Administrateurs:

MM. Daniel Greff, Raymond Pouget, Jean Quintus et Koen Lozie;
et du Commissaire aux Comptes:
la FIDUCIAIRE GLACIS.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00849. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012000.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

TIMBERLAND LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 101.643.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 janvier 2005 de la société TIMBERLAND LUXEMBOURG FINANCE S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, que M. Brian P. McKeon et M. Gregory M. Saltzberg ont été nommés gérants avec effet du jour de ladite assemblée pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TIMBERLAND LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l.
Signature
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012004.3/2460/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

VIVALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 25.940.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 10 novembre 2004
à 11.30 heures à Luxembourg*

Résolution

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Noël Didier de son poste de Commissaire aux Comptes de la société.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat pour la période du 28 mai 2004 au 10 novembre 2004.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer en remplacement:

VO CONSULTING LUX S.A.

8, rue Haute, L-4963 Clémency,

qui terminera le mandat du Commissaire démissionnaire.

Son mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012019.3/1172/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

F.S.A. INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 23.350.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 6 décembre 2004 à 10.30 heures à Luxembourg

Résolutions

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée. L'Assemblée Générale des Actionnaires décide à l'unanimité de renouveler les mandats de:
- Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie et COSAFIN S.A. en tant qu'administrateurs, et
- Monsieur Noël Didier en tant que Commissaire aux Comptes,
pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 30 septembre 2005.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00856. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012023.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

LECO S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 22.969.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 8 décembre 2004 à 10.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée. L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie, Jean Quintus et COSAFIN S.A., Administrateurs, et de M. Noël Didier, Commissaire aux Comptes, pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2005.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00857. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012025.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

STRATEGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4330 Esch-sur-Alzette, 6, avenue des Terres Rouges.
R. C. Luxembourg B 83.951.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

C. Baer
Associé-gérant

(012027.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

POWER GROUP NEXUS GERMANY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 40.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00157, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(012061.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

VIDINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 65.861.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 14 avril 2004 à 11.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de pas renouveler les mandats des Administrateurs Madame Denise Vervaet, Monsieur Bernard Ewen et la société LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC. et de nommer en remplacement Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et la société COSAFIN S.A.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill.

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

COSAFIN S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012026.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

GENENCOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 71.008.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 26 janvier 2005.

Pour GENENCOR LUXEMBOURG, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Fondé de pouvoir

Signatures

(012054.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

NEW CREATION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 60.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00159, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(012063.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

NEW CREATION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 60.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00161, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(012064.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

MEDCOM LOGISTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 56.142.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2005

1. L'assemblée a pris acte de et a accepté la démission des administrateurs Mme Nicole Reinert et Mess. Samuel Me-mola et Georges Jacoby, qui s'est démis également de son poste de président du Conseil d'Administration. L'assemblée leur a accordé décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

2. L'assemblée a décidé de diminuer le nombre des administrateurs de cinq à trois.

3. L'assemblée a décidé de nommer en tant que nouvel administrateur Monsieur Sylvain Kirsch, dirigeant de société, avec adresse professionnelle établie au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg pour un terme expirant à l'assemblée générale de l'an 2008.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00155. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012055.3/1051/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

NEW CREATION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 60.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00162, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(012065.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

NEW CREATION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 60.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00164, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(012066.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

XL (FINANCE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,-.

R. C. Luxembourg B 82.522.

Décision du Conseil de Gérance

Il résulte de la décision du Conseil de Gérance de la société XL (FINANCE), S.à r.l. tenue au siège social en date du 13 décembre 2004 que les gérants ont pris la résolution suivante:

1. Acceptation de la démission du gérant suivant:

- Mr. Alexandre Moreels au 13 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

XL (FINANCE), S.à r.l.

P. Van Denzen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012067.3/683/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 65.906.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 26 janvier 2005

A. Il est rappelé de manière préliminaire que le Conseil d'Administration a fixé comme suit les pouvoirs de représentation limités aux opérations indiquées ci-dessous et précisés par les lettres A, B et C figurant en regard du nom de chaque mandataire comme suit:

Opération (1)	Signatures min. requises ²⁾
	C < B < A
Tout acte, document et correspondance accordant, confirmant, modifiant, suspendant ou dénonçant un contrat en relation avec une société domiciliée ou gérée par SGG	A + B
Opération pour compte d'une société dans le cadre d'une procuration reçue par SGG	Jusqu'à € 12.500: B + C Au-delà de € 12.500: A + B
Ordre et/ou confirmation de souscription, d'achat, de vente de valeurs mobilières	A + B
Reçus, quittances, accusés de réception	B + C
Correspondance n'impliquant aucun engagement	C + C

(1) Les procurations spéciales données en rapport avec les opérations énumérées ci-dessus seront valablement données sous les signatures requises pour ces opérations.

(2) Un mandataire de catégorie supérieure est toujours habilité à représenter SGG dans une opération pour laquelle un pouvoir de représentation a été accordé à une catégorie inférieure.

B. Des pouvoirs de signatures sont conférés aux personnes suivantes:

Administrateurs-délégués:

Schlesser Carlo
Krancenblum Serge

Signatures autorisées:

Noms et prénoms	Pouvoirs
Schlesser Carlo	A
Krancenblum Serge	A
Reiland Jean-Paul	A
Bartolini Jean-Robert	A
Boulhais Saliha	A
Limpens Marc	A
Prudhomme-Mertz Betty	A
Renard Alain	A
Bitterlich Corinne	B
Capuzzo Sandro	B
Caspari Carole	B
Dosch Elke	B
Dumont Françoise	B
Graziano Antonella	B
Mathu Chantal	B
Mesenburg François	B
Mestdagh Pierre	B
Mostade Laurence	B
Schul Isabelle	B
Baert Stéphane	C
Barbier Régine	C
Bonvalet Céline	C
Bourekba Salim	C
Bruwier Joëlle	C
Campbell Jeff	C
Charbon Harald	C
Collarin Patricia	C
Cupardo Daniella	C
Detaille Jean-François	C
Di Bartolomeo Valérie	C
Douaidia Maamar	C
François Christian	C
Garah Azzedine	C
Gaspar Chantal	C

Glen Rose-Marie	C
Hernando Pedro	C
Kesy Jean-Pierre	C
Lefort Serge	C
Lenoir Michel	C
Mercier Hélène	C
Muller Nathalie	C
Oth Didier	C
Piccione Noëlle	C
Pierre Daniel	C
Pisvin Catherine	C
Rumor Laurence	C
Schadeck Johanna	C
Simonin Thierry	C
Stanko Philippe	C
Stock Philippe	C
Tenchini Armand	C
Thirion Nicole	C
Venturini Natalia	C
Vigneron Ariane	C

Certifié sincère et conforme

SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Schlessler

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01395. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012737.2//88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

EMMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 70.013.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07668, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(012068.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

CAMPOFRIO INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 90.909.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 4 juin 2004 au siège social de la société CAMPOFRIO INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l. que l'associé unique a pris la décision suivante:

1. Election des nouveaux Gérants pour une durée illimitée:

Alfredo Sanfeliz Mezquita - Gérant A;

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. - Gérant B;

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. - Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAMPOFRIO INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant B

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012071.3/683/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

FINIPLOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 69.174.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires datée du 13 janvier 2005

1) Les mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration de Monsieur Luigi Profumo n'ont pas été renouvelés et décharge lui a été accordée pour l'exercice de ses mandats.

2) Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010, la société à responsabilité limitée BAC MANAGEMENT, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.324, avec siège à L-1511 Luxembourg, 121, avenue Faïencerie, a été nommée administrateur.

3) Monsieur Giorgio Profumo a été nommé président du conseil d'administration.

4) Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

- Monsieur Giorgio Profumo, administrateur de sociétés, né à I-Gênes le 23 mai 1954, demeurant à I-Gênes, Via Cesare Rossi 4/7, président du conseil d'administration.

- La société à responsabilité limitée A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.322, avec siège à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, administrateur-délégué.

- La société à responsabilité limitée BAC MANAGEMENT, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.324, avec siège à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Commissaire aux Comptes

- La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, R.C.S. Luxembourg B 29.501, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Régime de signature statutaire:

«La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature individuelle du ou des administrateurs-délégués.»

Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour FINIPLOM S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01251. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012993.3/528/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

ATLANTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.914.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 6 janvier 2005, enregistré à Grevenmacher, le 20 janvier 2005, volume 530, folio 57, case 3:

I.- Que la société anonyme ATLANTE S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 41.914, a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 novembre 1992, publié au Mémorial C numéro 203 du 6 février 2002.

II.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme ATLANTE S.A.

III.- Qu'en tant qu'actionnaire unique sa mandante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société anonyme ATLANTE S.A.

IV.- Que sa mandante déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

V.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions de la société dissoute.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 février 2005.

J. Seckler.

(013058.3/231/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

24544

ATHINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.977.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 30 décembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2005, volume 891, folio 17, case 11, que la société anonyme ATHINA S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 64.977, constituée originellement sous la dénomination de ERTIN S.A. suivant acte notarié en date du 10 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 652 du 15 septembre 1998, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant, en date du 20 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 149 du 13 février 2003, au capital social de cent cinquante mille euros (150.000,- EUR), représenté par cent cinquante (150) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme ATHINA S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 février 2005.

J.-J. Wagner.

(013029.3/239/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

LE CHEVAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 29.578.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 31 décembre 2004, enregistré à Grevenmacher, le 13 janvier 2005, volume 530, folio 52, case 10:

I.- Que la société anonyme LE CHEVAL S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 29.578), a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 15 décembre 1988, publié au Mémorial C numéro 86 du 4 avril 1989, et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Jacques Delvaux, de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 1998, publié au Mémorial C numéro 216 du 30 mars 1999.

II.- Que son mandant s'est rendu propriétaire de la totalité des actions de la société LE CHEVAL S.A.

III.- Que son mandant, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société LE CHEVAL S.A., a décidé de la dissoudre.

IV.- Que par la présente, le mandant décide de prononcer la dissolution anticipée de la société LE CHEVAL S.A., avec effet immédiat.

V.- Que l'activité de la société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il réglera tout le passif de la société dissoute.

VI.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

VII.- Que décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes.

VIII.- Qu'il y a lieu de procéder à la destruction des titres au porteur.

IX.- Que les livres et documents de la société LE CHEVAL S.A. seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 février 2005.

J. Seckler.

(013059.3/231/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

SAMACO REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.233.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(012070.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

24545

KAPLAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 57.852.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 31 décembre 2004, enregistré à Grevenmacher, le 13 janvier 2005, volume 530, folio 52, case 9:

I.- Que la société anonyme KAPLAN HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 57.852), a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 janvier 1997, publié au Mémorial C numéro 218 du 30 avril 1997,

que la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc belge en euros, avec effet au 1^{er} janvier 2002, par une décision du Conseil d'Administration en date du 7 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 1276 du 3 septembre 2002.

II.- Que sa mandante s'est rendue propriétaire de la totalité des actions de la société KAPLAN HOLDING S.A.

III.- Que sa mandante, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société KAPLAN HOLDING S.A., a décidé de la dissoudre.

IV.- Que par la présente, la mandante décide de prononcer la dissolution anticipée de la société KAPLAN HOLDING S.A., avec effet immédiat.

V.- Que l'activité de la société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il réglera tout le passif de la société dissoute.

VI.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

VII.- Que décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes.

VIII.- Qu'il y a lieu de procéder à la destruction des titres au porteur.

IX.- Que les livres et documents de la société KAPLAN HOLDING S.A. seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 février 2005.

J. Seckler.

(013061.3/231/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

AM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 73.586.

Adresse de la société: 54, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 janvier 2005.

Pour réquisition

Pour AM PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013723.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

BRASSERIE NATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J. F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 66.334.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 janvier 2005

1. Démission de Monsieur Thierry Glaesener de ses fonctions d'administrateur et de président:
Monsieur Thierry Glaesener a démissionné de ses fonctions d'administrateur et de président avec effet au 1^{er} janvier 2002.

2. Echéance du mandat du commissaire aux comptes ARTHUR ANDERSEN:

Le mandat du commissaire aux comptes ARTHUR ANDERSEN n'est pas reconduit pour l'an 2004.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. M. Lentz jr.

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03421. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012172.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

MARMEDIA HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 56.961.

Le bilan au 1^{er} décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Signature.

(012074.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

FINEDUC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 49.180.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(012078.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

FINEDUC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 49.180.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(012080.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

FINEDUC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 49.180.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(012082.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

REBEAN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 40.949.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Signature.

(012083.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

FUKUDA (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 85.414.

Comptes consolidés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00021, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(012085.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

**TURF DEVELOPPEMENT, Société Anonyme,
(anc. ED DEVELOPPEMENT).**

Registered office: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 101.966.

In the year two thousand and five, on the twenty-fourth day of January.

Before Maître André Schwachtgen, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of ED DEVELOPPEMENT, a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the «Company»), incorporated following a deed of the undersigned notary of 19 July 2004, published in the Mémorial C, No. 980 of 2 October 2004 and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 101.966. The articles of incorporation have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary of 30 July 2004, published in the Mémorial C, No. 1088 of 28 October 2004.

The meeting is declared open at 11.00 a.m. with Maître Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mr. Marc Prospert, private employee, residing in Bertrange.

The meeting elected as scrutineer Mr. Frank Stolz-Page, private employee, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To change the name of the company to TURF DEVELOPPEMENT.
2. To amend article 1 of the articles of association of the Company so as to reflect the resolution to be adopted under item 1.
3. Miscellaneous.

(ii) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list, which, signed by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, by the board of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) The proxies of the represented shareholders, signed *ne varietur* by the proxies of the represented shareholders, by the board of the meeting and by the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iv) The whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary. The present meeting, representing the whole corporate capital of the Company, is thus regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, each time unanimously, acknowledged the following:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to change the name of the Company to TURF DEVELOPPEMENT.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to amend article 1 of the articles of association of the Company which shall from now on read as follows:

«**Art. 1.** There is hereby established a company in the form of a société anonyme, under the name of TURF DEVELOPPEMENT (hereinafter the «Company»)».

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at one thousand one hundred Euros (EUR 1,100.-).

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Extraordinaire des actionnaires de la société ED DEVELOPPEMENT, société anonyme régie par les lois du Luxembourg, avec siège social au at 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 19 juillet 2004, publié au Mémorial C, n° 980 du 2 octobre 2004, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro

101.966. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 30 juillet 2004, publiés au Mémorial C, n° 1088 du 28 octobre 2004.

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, employé privé, demeurant à Bertrange.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification du nom de la Société en TURF DEVELOPPEMENT.

2. Modification de l'article 1^{er} des statuts de la Société afin de refléter la décision à être adoptée sous le point 1^{er}.

3. Divers.

(ii) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence qui, signée par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau et par le notaire soussigné, resteront également annexées au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iv) L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, tous les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations. Cette assemblée, réunissant l'intégralité du capital social de la Société, est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale des actionnaires, après avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de changer le nom de la Société en TURF DEVELOPPEMENT.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé de modifier l'article 1^{er} des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de TURF DEVELOPPEMENT (ci-après la «Société»)».

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille cent euros (EUR 1.100,-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Schummer, M. Prospert, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, vol.23CS, fol. 60, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

A. Schwachtgen.

(011868.3/230/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

**TURF DEVELOPPEMENT, Société Anonyme,
(anc. ED DEVELOPPEMENT).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 101.966.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 61 du 24 janvier 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

(011870.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

**ATRADIUS EMERGING MARKETS S.A., Société Anonyme,
(anc. GERLING CREDIT EMERGING MARKETS S.A.).**

Registered office: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 82.841.

In the year two thousand and five, on the twenty-sixth of January.
Before us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the company established in Luxembourg under the denomination of GERLING CREDIT EMERGING MARKETS S.A., R.C. Number B 82.841, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July 2, 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C No. 4, on January 2, 2002.

The meeting begins at ten thirty a.m., Mr. Paul de Lhoneux, legal adviser, residing at Natoye, Belgium, being in the chair.

The chairman appoints as secretary of the meeting Mr. Raymond Thill, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr. Paul Sepulchre, financial director, residing at Vezin, Belgium.

The Chairman then states:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one thousand two hundred and fifty (1,250) A shares with a par value of one thousand (1,000.-) Euros (EUR) each and the three thousand seven hundred and fifty (3,750) B shares with a par value of one thousand (1,000.-) Euros (EUR) each, representing the entire capital of five million (5,000,000.-) Euros (EUR) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, the representative of the sole shareholder having agreed to appear, without prior notice, after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the representative of the sole shareholder and the members of the bureau, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Change of the name of the company from GERLING CREDIT EMERGING MARKETS S.A. to ATRADIUS EMERGING MARKETS S.A.
2. Subsequent amendment of the first paragraph of article 1 of the Articles of Incorporation.
3. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolution:

Resolution

The name of the company is changed from GERLING CREDIT EMERGING MARKETS S.A. to ATRADIUS EMERGING MARKETS S.A.

As a consequence thereof the first paragraph of Article 1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 1., first paragraph.** There exists a limited corporation under the name ATRADIUS EMERGING MARKETS S.A.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at eleven a.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de GERLING CREDIT EMERGING MARKETS S.A., R.C. B numéro 82.841, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 2 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 4 du 2 janvier 2002.

La séance est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Monsieur Paul de Lhoneux, conseiller juridique, demeurant à Natoye, Belgique.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Paul Sepulchre, directeur financier, demeurant à Vezin, Belgique.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions A d'une valeur nominale de mille (1.000,-) euros (EUR) chacune et les trois mille sept cent cinquante (3.750) actions B d'une valeur nominale de mille (1.000,-) euros (EUR) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinq millions (5.000.000,-) d'euros (EUR) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, le représentant de l'actionnaire unique ayant accepté de comparaître, sans convocation préalable, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures du représentant de l'actionnaire unique et des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société de GERLING CREDIT EMERGING MARKETS S.A. en ATRADIUS EMERGING MARKETS S.A.

2. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts de la Société.

3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prends la résolution suivante:

Résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de GERLING CREDIT EMERGING MARKETS S.A. en ATRADIUS EMERGING MARKETS S.A.

En conséquence le 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}, alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de ATRADIUS EMERGING MARKETS S.A.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. de Lhoneux, R. Thill, P. Sepulchre, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 63, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

A. Schwachtgen.

(011878.3/230/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

ATRADIUS EMERGING MARKETS S.A., Société Anonyme, (anc. GERLING CREDIT EMERGING MARKETS S.A.).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 82.841.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 81 du 26 janvier 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

(011881.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

WONDER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 56.415.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Signature.

(012086.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

**SOCIETE DE PARTICIPATIONS BOHEGIE S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. BOHEGIE HOLDING S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxemburg, 15, boulevard Roosevelt.
H. R. Luxemburg B 83.353.

Im Jahre zweitausendvier, den dreissigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Dr. Emile Schlessler, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, 35, rue Notre-Dame.

Fand statt die ausserordentliche Generalversammlung der Holdinggesellschaft BOHEGIE HOLDING S.A., mit Sitz in L-2450 Luxemburg, 15, boulevard Roosevelt, gegründet unter dem Namen FIUGGI HOLDING S.A., gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 2. August 2001, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 114 vom 22. Januar 2002, abgeändert in BOHEGIE HOLDING S.A., gemäss Urkunde, aufgenommen durch Notar Jean-Paul Hencks, mit Amtswohnsitz in Luxemburg, am 26. November 2001, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 458 vom 22. März 2002, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den vorgenannten Notar Jean-Paul Hencks, am 3. Juni 2002, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 1368 vom 20. September 2002, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den vorgenannten Notar Jean-Paul Hencks, am 2. Dezember 2002, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 66 vom 22. Januar 2003, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg unter Sektion B und Nummer 83.353.

Als Vorsitzender der Versammlung amtiert Herr Jean Faber, Wirtschaftsprüfer, beruflich wohnhaft in L-2450 Luxemburg, 15, boulevard Roosevelt,

welcher Frau Karin Reuter, Angestellte, beruflich wohnhaft in L-2450 Luxemburg, 15, boulevard Roosevelt, zur Schriftführerin bestellt.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler, Herrn Didier Kirsch, Wirtschaftsprüfer, beruflich wohnhaft in L-2450 Luxemburg, 15, boulevard Roosevelt.

Der Vorsitzende ersucht den amtierenden Notar, Folgendes zu beurkunden:

I.- Die anwesenden und vertretenen Aktionäre und die Zahl ihrer Aktien sind auf einer Anwesenheitsliste angegeben, welche von dem Vorsitzenden, dem Schriftführer, dem Stimmzähler, den Aktionären oder deren Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet wurde. Die Anwesenheitsliste sowie die Vollmachten bleiben der gegenwärtigen Urkunde beigelegt, um mit derselben einregistriert zu werden.

II.- Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass sämtliche Aktien anwesend oder vertreten sind. Die Versammlung ist also rechtsgültig zusammengesetzt, betrachtet sich als wirksam einberufen und kann über die Tagesordnung beschliessen, wovon die Aktionäre im Voraus Kenntnis hatten.

III.- Die Tagesordnung der Generalversammlung lautet wie folgt:

1. Umänderung der Gesellschaftsbezeichnung in SOCIETE DE PARTICIPATIONS BOHEGIE S.A., und Abänderung von Artikel eins, Absatz eins, der Gesellschaftssatzung.

2. Umänderung des Gesellschaftszweckes und, infolgedessen, Abänderung von Artikel zwei der Satzung wie folgt:

«Der Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung, unter irgendeiner Form, in andern luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen, alle anderen Anlagemöglichkeiten, der Erwerb von allen Arten von Wertpapieren durch Ankauf, Zeichnung oder sonstwie, deren Veräusserung durch Verkauf, Abtretung oder Tausch, die Überwachung und die Verwertung dieser Beteiligungen sowie das Halten und Verwalten von Patenten und Lizenzen. Sie kann an der Gründung und an der Förderung jedes Industrie- oder Handelsunternehmens teilhaben und solche Unternehmen durch die Gewährung von Darlehen, Vorschüssen, Bürgschaften oder in anderer Form unterstützen.»

Die Gesellschaft kann in diesem Zusammenhang verzinst oder auch zinslose Darlehen aufnehmen oder gewähren. Sie kann Anleihen oder andere Arten von Schuldverschreibungen ausgeben.

Die Gesellschaft ist desweiteren ermächtigt, alle Arten von industriellen, kommerziellen, finanziellen oder Immobilientransaktionen, im Grossherzogtum Luxemburg oder im Ausland, zu tätigen, welche direkt oder indirekt, ganz oder teilweise mit dem Gesellschaftszweck verbunden werden können und der Entwicklung der Gesellschaft förderlich sind.

Die Gesellschaft kann ihren Gesellschaftszweck direkt oder indirekt, im eigenem Namen oder für Rechnung Dritter, allein oder in Vereinigung mit anderen Personen, verfolgen und jede Transaktion tätigen, die diesen Gesellschaftszweck oder denjenigen der Gesellschaften in denen sie eine Beteiligung hält, fördert.

Im allgemeinen kann die Gesellschaft alle Kontroll- oder Überwachungsmaßnahmen ergreifen und jede Art von Tätigkeit ausüben, die ihr im Rahmen ihres Gesellschaftszweckes als nützlich erscheint.»

Nach Beratung, fasst die Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, die Gesellschaftsbezeichnung in SOCIETE DE PARTICIPATIONS BOHEGIE S.A. umzuändern und infolgedessen Artikel eins, Absatz eins, der Satzung abzuändern wie folgt:

«**Art. 1. Erster Absatz.** Unter der Bezeichnung SOCIETE DE PARTICIPATIONS BOHEGIE S.A. wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, den Gesellschaftszweck abzuändern und infolgedessen Artikel zwei der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 2.** Der Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung, unter irgendeiner Form, in andern luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen, alle anderen Anlagemöglichkeiten, der Erwerb von allen Arten von Wertpapieren durch

Ankauf, Zeichnung oder sonstwie, deren Veräusserung durch Verkauf, Abtretung oder Tausch, die Überwachung und die Verwertung dieser Beteiligungen sowie das Halten und Verwalten von Patenten und Lizenzen. Sie kann an der Gründung und an der Förderung jedes Industrie- oder Handelsunternehmens teilhaben und solche Unternehmen durch die Gewährung von Darlehen, Vorschüssen, Bürgschaften oder in anderer Form unterstützen.

Die Gesellschaft kann in diesem Zusammenhang verzinst oder auch zinslose Darlehen aufnehmen oder gewähren. Sie kann Anleihen oder andere Arten von Schuldverschreibungen ausgeben.

Die Gesellschaft ist desweiteren ermächtigt, alle Arten von industriellen, kommerziellen, finanziellen oder Immobilientransaktionen, im Grossherzogtum Luxemburg oder im Ausland, zu tätigen, welche direkt oder indirekt, ganz oder teilweise mit dem Gesellschaftszweck verbunden werden können und der Entwicklung der Gesellschaft förderlich sind.

Die Gesellschaft kann ihren Gesellschaftszweck direkt oder indirekt, im eigenem Namen oder für Rechnung Dritter, allein oder in Vereinigung mit anderen Personen, verfolgen und jede Transaktion tätigen, die diesen Gesellschaftszweck oder denjenigen der Gesellschaften in denen sie eine Beteiligung hält, fördert.

Im allgemeinen kann die Gesellschaft alle Kontroll- oder Überwachungsmaßnahmen ergreifen und jede Art von Tätigkeit ausüben, die ihr im Rahmen ihres Gesellschaftszweckes als nützlich erscheint.»

Nach Erschöpfung der Tagesordnung wurde die Sitzung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Kompargenten, haben dieselben die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: J. Faber, K. Reuter, D. Kirsch, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 38, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 31. Januar 2005.

E. Schlessler.

(011999.3/227/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

**SOCIETE DE PARTICIPATIONS BOHEGIE S.A., Société Anonyme,
(anc. BOHEGIE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 83.353.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 31 janvier 2005.

E. Schlessler

Notaire

(012001.3/227/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

**SDD DATADEPO S.A., Société Anonyme,
(anc. MARKETING & TRIMS S.A., Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 70.564.

L'an deux mille quatre, le seize décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MARKETING & TRIMS S.A., ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 70.564, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 21 septembre 1999, numéro 702.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sylvia Hennericy, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Maître Roy Reding, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Changement de la dénomination sociale en SDD DATADEPO S.A.
- 2.- Modification de l'objet social pour passer d'une société holding au sens de la loi du 31 juillet 1929 à une société de participations financières (Soparfi).
- 3.- Changement de la monnaie d'expression du capital social de Dollars US en Euro et conversion au cours de EUR 1,2985 pour USD 1,-, le nombre d'actions restant inchangé et suppression de la désignation de la valeur nominale; modification subséquente de l'article 5 alinéa 1^{er} et 4 des statuts.
- 4.- Changement d'administrateurs.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société pour passer d'une société anonyme holding au sens de la loi du 31 juillet 1929 à une société anonyme de participations financières (Soparfi) et de supprimer dans les statuts toutes références à ladite loi.

Deuxième résolution

En conséquence, l'assemblée décide de modifier la teneur de l'article 4 qui sera dorénavant libellé comme suit:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans les entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons en accordant des prêts ou garanties à des sociétés.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société en SDD DATADEPO S.A. et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme de société anonyme sous la dénomination de: SDD DATADEPO S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression du capital social de Dollars US en Euros au cours de change de 1,2985 EUR pour 1,- USD, le nombre d'actions restant inchangé et de supprimer la désignation de la valeur nominale. En conséquence le capital souscrit et autorisé se trouvent désormais exprimés en Euros (EUR) et par conséquent le capital social souscrit actuel de trente-cinq mille dollars US (USD 35.000,-) se trouve converti en quarante-cinq mille quatre cent quarante-sept euros cinquante cents (EUR 45.447,50) et le capital autorisé de deux cent cinquante mille Dollars US en trois cent vingt-quatre mille six cent vingt-cinq euros (EUR 324.625,-).

Quatrième résolution

Ensuite, l'assemblée décide de modifier les alinéas 1^{er} et 4 de l'article 5 des statuts qui auront désormais la teneur suivante.

Art. 5. alinéa 1^{er}. Le capital social de la société est fixé à quarante-cinq mille quatre cent quarante-sept euros cinquante cents (EUR 45.447,50) représenté par trois cent cinquante (350) actions sans désignation de valeur nominale.

Art. 5. alinéa 4. Le capital autorisé de la société est fixé à deux cent cinquante mille Dollars US en trois cent vingt-quatre mille six cent vingt-cinq euros (EUR 324.625,-) représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale.

Cinquième résolution

L'assemblée acte la démission de CREDIT DES ALPES LTD et de GDC SERVICES COMPANY LTD en qualité d'administrateur de la société et leur accorde décharge pour l'exercice de leurs fonctions.

L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Fabrizio Cerina, demeurant 12, Strathmore Gardens, UK - Londres W8 4RZ et SWISS DATA DEPOSIT HOLDINGS S.A. avec siège social à L-1330 Luxembourg, 40, bld Grande-Duchesse Charlotte.

Sont donc administrateurs de la société Messieurs Giancarlo Cammarata et Fabrizio Cerina ainsi que la société SWISS DATA DEPOSIT HOLDINGS S.A.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2005:

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire, instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: S. Mathot, S. Hennericy, R. Reding, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, vol. 146S, fol. 46, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 janvier 2005.

P. Bettingen.

(012109.3/202/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

update24, Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 180, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 105.862.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le six janvier.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jean-François Bettingen, étudiant, né à Luxembourg, le 4 janvier 1981, demeurant à L-2630 Luxembourg, 117, rue de Trèves,

2.- Monsieur Christian Dahl, employé privé, né à Luxembourg, le 2 décembre 1975, demeurant à L-8393 Olm, 10, rue des Prés,

3.- Monsieur Fernand Ernster, indépendant, né à Luxembourg, le 7 mars 1960, demeurant à L-1544 Luxembourg, 20, rue Funck-Brentano,

4.- Monsieur Manfred Mallaun, employé privé, né à Zams (Autriche), le 20 novembre 1978, demeurant à A-6553 See, Au 111.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre 1^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de update24.

Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune du siège social par une décision du conseil d'administration.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet, tant en tout endroit de l'Union Européenne que partout ailleurs dans le monde entier, l'exploitation d'un commerce d'ordinateurs, d'imprimantes, d'articles de bureau et de télécommunication ainsi que de leurs accessoires, en incluant toutes prestations de service et de conseil s'y rattachant de près ou de loin, pourvu qu'elles soient connexes et accessoires et non dans l'attribution exclusive d'une profession spécialement réglementée par une loi.

La société a aussi pour objet l'exploitation d'une agence de publicité en incluant toutes prestations de service et de conseil s'y rattachant de près ou de loin, pourvu qu'elles soient connexes et accessoires et non dans l'attribution exclusive d'une profession spécialement réglementée par une loi.

Elle peut en outre exercer tout autre commerce quelconque pourvu que celui ci ne soit pas spécialement réglementé et à condition que l'assemblée générale ait préalablement donné son accord.

Elle peut, tant en tout endroit de l'Union Européenne que partout ailleurs dans le monde entier, faire toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

La société peut s'intéresser par toutes voies, dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, et, en vue de favoriser le développement de sa participation ainsi créée, elle peut en apporter tout soutien financier ou même sa caution.

Art. 3. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) représenté par cent (100) actions de cinq cents euros (EUR 500,-) chacune.

Les actions sont nominatives.

L'actionnaire qui désire céder tout ou partie de ses actions devra en informer le conseil d'administration par lettre recommandée, en indiquant le nombre et les numéros des actions qu'il se propose de céder, le prix qu'il en demande et les nom, prénom, état et domicile de la personne éventuellement intéressée à l'acquisition de ces actions.

Cette lettre devra également contenir l'offre irrévocable jusqu'à l'expiration des délais ci-après prévus, de céder les actions concernées aux autres actionnaires au prix indiqué, qui ne pourra cependant pas excéder la valeur nette de l'action, telle que confirmée, le cas échéant, par une expertise d'un réviseur d'entreprises.

Au cas où l'acquéreur éventuel souhaiterait acquérir l'intégralité des titres à céder et l'intégralité seulement, la lettre recommandée du cédant doit le préciser expressément.

Dans la quinzaine de la réception de cette lettre, le conseil d'administration transmet par lettre recommandée aux autres actionnaires cette proposition de cession. Ceux-ci auront un droit de préférence pour acquérir ces actions, proportionnellement au nombre d'actions dont ils sont propriétaires.

L'actionnaire qui entend exercer son droit de préemption doit en informer le conseil d'administration dans le mois de la réception de la lettre l'avisant de l'offre de cession, faute de quoi il sera déchu de son droit de préférence.

Dans la quinzaine de l'expiration de ce dernier délai, le conseil d'administration avisera les actionnaires ayant exercé leur droit de préemption du nombre d'actions sur lesquelles aucun droit de préférence n'aura été exercé, avec prière d'indiquer dans le mois s'ils sont intéressés à racheter tout ou partie de ces actions.

Au cas où l'intégralité des titres et l'intégralité seulement est à céder, le conseil d'administration doit également aviser les actionnaires que faute de rachat par ceux-ci et/ou la société de l'intégralité des titres, le cédant sera libre du choix du cessionnaire pour l'intégralité des titres qu'il souhaite céder.

Dans la quinzaine de l'expiration de ce délai supplémentaire, le conseil d'administration adressera à l'actionnaire désireux de céder ses actions, une lettre recommandée indiquant le nom des actionnaires qui entendent exercer leur droit de préférence, et le nombre d'actions dont ils acceptent la cession ou, à défaut, le nombre d'actions que la société rachètera elle-même.

A partir de la réception de cette lettre, l'actionnaire sera libre de céder au cessionnaire indiqué dans leur offre de cession, les actions qu'ils ont offert de céder et qui ne seraient pas rachetées par les autres actionnaires ou la société, voire même l'intégralité de ces actions si tel est le choix de l'acquéreur proposé, dans la mesure où ce choix aura préalablement été communiqué par le conseil d'administration aux différents actionnaires, comme indiqué ci-dessus.

Il pourra cependant être dérogé à l'ensemble des procédures décrites ci-dessus dans l'hypothèse où une assemblée conviendrait à l'unanimité d'autres façons de procéder, qu'il s'agisse de cessions d'actions ou des conséquences du décès d'un actionnaire.

Titre 2.- Administration, Surveillance

Art. 4. La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. La durée du mandat d'administrateur ne pourra excéder six ans. Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés. Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif ou être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Au cas où le poste d'un ou de plusieurs administrateurs devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la loi.

Art. 5. Le conseil d'administration choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires. Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit, télégramme ou télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration. Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit, télégramme ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. Au cas où, lors d'une réunion du conseil, il y a égalité de voix pour ou contre une décision, le président aura voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, télégrammes ou télécopies ou autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 6. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration. La gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article y relatif concernant les sociétés commerciales, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale. La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 8. La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou de l'administrateur-délégué.

Art. 9. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 10. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre 3.- Assemblée Générale et Répartition des Bénéfices

Art. 11. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Toutes les décisions devront être prises à l'unanimité.

Art. 12. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans l'avis de convocation, le premier mercredi du mois de juin à 14h00.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 13. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre 4.- Exercice social, Dissolution

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier finit le trente et un décembre chaque année.

Art. 15. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre 5.- Disposition Générale

Art. 16. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille cinq.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1.- Monsieur Fernand Ernster, prénommé, vingt-cinq actions	25
2.- Monsieur Jean-François Bettingen, prénommé, vingt-cinq actions	25
3.- Monsieur Manfred Mallaun, prénommé, vingt-cinq actions	25
4.- Monsieur Christian Dahl, prénommé, vingt-cinq actions	25
Total: cent actions	100

Les actions ont été libérées à concurrence d'un quart (1/4) par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et le nombre des commissaires à un.
- 2.- Le mandat d'administrateur est exercé à titre gratuit.
- 3.- Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:

- a) Monsieur Fernand Ernster, prénommé,
- b) Monsieur Jean-François Bettingen, prénommé,
- c) Monsieur Manfred Mallaun, prénommé,
- d) Monsieur Christian Dahl, prénommé.

3. Est nommé commissaire aux comptes:

HORetCOM S.A., société anonyme, avec siège social à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 87.646.

4. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2010.

5. L'adresse/le siège d'exploitation de la société est établie/fixé à 180, rue du Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

6. L'assemblée générale, conformément à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société et la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Réunion du conseil d'administration

Et aussitôt les administrateurs, se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis et, après avoir constaté que leur réunion était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Est nommé administrateur-directeur: Monsieur Christian Dahl, prénommé.

Est nommé président du conseil d'administration: Monsieur Fernand Ernster, prénommé. Il aura signature conjointe obligatoire pour tout ce qui relève de l'objet pour lequel l'autorisation d'établissement sera délivrée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-F. Bettingen, Ch. Dahl, F. Ernster, M. Mallaun, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 38, case 10. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

E. Schlessler.

(012034.3/227/212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

HEDE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 67.486.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle tenue extraordinairement le 30 décembre 2004

Le mandat de l'administrateur Per Hedebark étant venu à échéance, l'assemblée a renouvelé son mandat pour une durée de quatre ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2008.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012088.3/050/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

HEDE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 67.486.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01058, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(012089.3/050/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

SANTE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 59.984.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Signature.

(012091.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

EONTECH VENTURES S.A. & ALPHA S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 86.050.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Signature.

(012092.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

DIGITAL IMAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 90.068.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01063, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(012097.3/050/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

TRACOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5201 Sandweiler, Z.I. Rôlach.
R. C. Luxembourg B 14.875.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2005.

Signature

Mandataire

(012073.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

DIGITAL IMAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 90.068.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement le 11 janvier 2005

- Ont été réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

Monsieur Eric Leclerc, employé privé, Luxembourg;
Monsieur Jos Hemmer, employé privé, Luxembourg;
Monsieur Philippe Gilain, employé privé, Luxembourg.

- A été réélue commissaire aux comptes pour la même période:
Madame Diane Wunsch, employée privée, Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012096.3/050/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

COMPANY RESTORE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 94.112.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01061, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant

(012106.3/050/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

VILLA CARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital Social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 95.572.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01062, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant

(012108.3/050/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

INTERNATIONAL MARK MANAGEMENT (I.M.M.), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 49.916.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

INTERNATIONAL MARK MANAGEMENT (I.M.M.)

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(012169.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

CBI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,-.**Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 93.841.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue au siège social le 28 janvier 2005 que le commissaire aux comptes DELOITTE & TOUCHE S.A. a été révoqué. Décharge lui a été accordée pour son mandat.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un gérant

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012174.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

CBI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,-.**Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 93.841.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un gérant

(012178.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

SWEETVEST S.A., Société Anonyme Holding.Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.253.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 10 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01938/755/18)

*Le Conseil d'Administration.***MAYFAIR HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 37.219.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 8 juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (02200/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

IMOPRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 105.305.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 juin 2005 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02202/817/17)

Le Conseil d'Administration.

CEYLON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.504.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 17 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 mai 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02222/696/14)

Le Conseil d'Administration.

VENEZUELA INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.780.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 8 juin 2005 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
6. Divers.

II (02251/788/18)

Le Conseil d'Administration.

GLOBAL INVESTORS, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.

H. R. Luxembourg B 86.731.

Der Verwaltungsrat hat beschlossen am 14. Juni 2005 um 10.30 Uhr in 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg die

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre mit folgender Tagesordnung einzuberufen:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.
2. Genehmigung der vom Verwaltungsrat vorgelegten Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. März 2005.
3. Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlußprüfers.
5. Ernennung des Abschlußprüfers.
6. Verschiedenes.

An der Generalversammlung kann jeder Aktionär - persönlich oder durch einen schriftlichen Bevollmächtigten - teilnehmen, der seine Aktien spätestens am Dienstag, den 7. Juni 2005 am Gesellschaftssitz, bei der HSBC TRINKAUS & BURKHARDT (INTERNATIONAL) S.A., Luxembourg oder der HSBC TRINKAUS & BURKHARDT KGaA, Düsseldorf, hinterlegt und bis zum Ende der Generalversammlung dort belässt. Jeder Aktionär, der diese Voraussetzung erfüllt, erhält eine Eintrittskarte zur Generalversammlung.

Luxembourg, im Mai 2005.

II (02236/755/24)

Der Verwaltungsrat.

SOCIETE INTERCONTINENTALE DE NEGOCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 83.957.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 juin 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02250/045/16)

Le Conseil d'Administration.

LA PHICEDAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 99.639.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 9 juin 2005 à 11.00 heures au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02344/000/20)

Le Conseil d'Administration.

24563

SARLAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 33.111.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 8 juin 2005 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers.

II (02252/788/15)

Le Conseil d'Administration.

R. & B. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 96.526.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 8 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers.

II (02253/788/15)

Le Conseil d'Administration.

JACKY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 99.566.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 8 juin 2005 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

II (02254/788/15)

Le Conseil d'Administration.

WOODLANDER PROJECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.226.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 17 juin 2005 à 15.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 9 mai 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02309/696/14)

Le Conseil d'Administration.

24564

COMEUIROP+ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 70.905.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juin 2005 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02255/045/16)

Le Conseil d'Administration.

CARIBE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.749.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 8 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02256/788/16)

Le Conseil d'Administration.

COMPACT GLOBAL POWER GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 92.673.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 8 juin 2005 à 11.30 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

II (02257/788/15)

Le Conseil d'Administration.

NOVARA AQUILONE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.851.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of our company, which will take place in Luxembourg, 69, route d'Esch (L-2953 Luxembourg) on June 8, 2005 at 11.00 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor for the year ended as at February 28, 2005;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at February 28, 2005;

3. Allocation of the net results;
4. Discharge to the Directors;
5. Statutory Appointments;
6. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the Meeting.

II (02266/584/22)

The Board of Directors.

DYNASTY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.554.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 8 juin 2005 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans, comptes de pertes et profits et affectation des résultats aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

II (02258/788/16)

Le Conseil d'Administration.

HORTENSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 54.641.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juin 2005 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02259/045/17)

Le Conseil d'Administration.

VERDON FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 83.850.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 juin 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02260/045/16)

Le Conseil d'Administration.

ICOMI INVESTMENT S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 65.406.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *10 juin 2005* à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02261/045/16)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE DE LA VALLEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 90.142.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *10 juin 2005* à 11.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02262/045/16)

Le Conseil d'Administration.

EUROPÄISCHE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 86.427.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *9. Juni 2005* um 14.00 Uhr, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszuzuweisung per 31. Dezember 2004.
3. Beschluss über die Weiterführung der Gesellschaft gemäss Artikel 100 der Gesetzgebung über die Handelsgesellschaften.
4. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
5. Verschiedenes.

II (02263/534/17)

Der Verwaltungsrat.

SULLY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 42.789.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *8 juin 2005* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes

4. Nominations statutaires
 5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
 6. Divers
- II (02345/506/16)

Le Conseil d'Administration.

DAVIS S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 58.714.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juin 2005 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

II (02264/534/15)

Le Conseil d'Administration.

BLUESTAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 103.013.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 17 juin 2005 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 10 mai 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02310/696/14)

Le Conseil d'Administration.

EVOLUTIS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 87.783.

Messieurs les actionnaires de EVOLUTIS SICAV (ci-après la «Société») sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juin 2005 à 11.30 heures au siège social de la Société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Recevoir le rapport du Réviseur à la liquidation
2. Approbation des comptes de liquidation
3. Décharge aux administrateurs et au liquidateur
4. Clôture de la liquidation
5. Désignation du lieu où seront conservés les livres et documents sociaux de la Société pour une durée d'au moins 5 ans
6. Divers

L'assemblée ne pourra délibérer valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions auprès de la BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A. cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée.

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Le Liquidateur

II (02439/584/24)

24568

SOVIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 65.431.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 juin 2005 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02336/045/16)

Le Conseil d'Administration.

IIIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.864.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 juin 2005 à 16.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02346/795/14)

Le Conseil d'Administration.

HOLIDAYS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.598.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 juin 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2003 et 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (02347/795/14)

Le Conseil d'Administration.

TALGREM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 84.627.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 juin 2005 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02412/696/14)

Le Conseil d'Administration.

ULRIKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 79.219.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 10 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02384/755/19)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE D'OCTOBRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.865.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 10 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02385/755/17)

Le Conseil d'Administration.

COMPREHENSIVE HOLDINGS CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 9.954.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 10 juin 2005 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Démission du Commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant,
- Quitus à donner au commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02458/755/14)

Le Conseil d'Administration.

ITEMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 27.383.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme ITEMA S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 7 juin 2005 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

24570

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02434/000/15)

Le Conseil d'Administration.

VARFIN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 54.596.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 juin 2005 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (02411/696/16)

Le Conseil d'Administration.

BARCLAYS EURO FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 66.581.

Dear Shareholder,

As the printed annual report was not available for the Annual General Meeting of Shareholders held on 24 February 2005 at 10.30 a.m., the Board of Directors decided to postpone the discussion until a later date, to be fixed at least 15 days after the report becomes available.

The audited Annual Report as of 31 October 2004 now being available, notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of your Company will be held on 9 June 2005 at 10.30 a.m., at the new Registered Office of the company, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

- Nomination of the President of the Meeting.
- Acknowledgement of the Management Report of the Board of Directors and of the report of the Independent Auditor related to the Annual Account as of 31 October 2004.
- Approval of the Balance Sheet and Profit and Loss accounts for the financial year ending 31 October 2004.
- Allotment of results.
- Discharge to the Directors in respect of the performance of their duties during the financial year ended 31 October 2004.
- Statutory elections:
 - Election of Mr E. Yuritta as new Director
 - Re-election of Mr Pascal Roché, Mr Alex Dyce, Mr Philippe Hoss, Mr Guillaume Touze and Mr Geoff Towers as Directors of the Company until the next Annual General Meeting in 2006
 - Re-election of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Independent Auditor of the Company until the next Annual General Meeting in 2006
- Any other business which may be properly brought before the meeting.

The Shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required, and that the decisions will be taken by the majority vote of the shares present or represented at the meeting and voting. Each share is entitled to one vote.

Should you not be able to attend this meeting, kindly complete, date, sign and return the proxy form first by fax and then by mail before the 8 June 2005 to the attention of Mrs Alexandra Dimitrijevic, CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, telefax No. +352 47 67 47 33.

II (02442/755/35)

By order of the Board of Directors.

BESTÄNDIGKEIT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.659.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme BESTÄNDIGKEIT HOLDING S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 6 juin 2005 à 17.30 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02437/000/15)

Le Conseil d'Administration.

COSAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.588.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 9 juin 2005 à 10.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02447/755/18)

Le Conseil d'Administration.

ORESTES HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 38.318.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Signature

Le Conseil d'Administration

II (02605/000/16)

ZETA FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.843.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 juin 2005 à 9.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant au 31 décembre 2004,

- Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02456/755/18)

Le Conseil d'Administration.

JEF FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 50.124.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 7 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02457/755/18)

Le Conseil d'Administration.

FACT INVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 83.336.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde, le 7 juin 2005 à 15.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nomination et démission
6. Divers

II (02463/1212/18)

Le Conseil d'Administration.

ENVOY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 35.338.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 juin 2005 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02519/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

JOCKEY HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 68.793.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde, le 6 juin 2005 à 11.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nomination et démission
6. Divers

II (02464/1212/18)

Le Conseil d'Administration.

SURPRISE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 66.253.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde, le 6 juin 2005 à 11.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02465/1212/19)

Le Conseil d'Administration.

FRATERA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 93.794.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu vendredi 10 juin 2005 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02520/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

PAR-INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 36.406.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu vendredi 10 juin 2005 à 15.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.

2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02521/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

DELTABLOCK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.896.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 8 juin 2005 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nomination de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

II (02522/1023/18)

Le Conseil d'Administration.

STOLT-NIELSEN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 12.179.

The ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of STOLT-NIELSEN S.A. (the «Company») will be held at the offices of SERVICES GENEREAUX DE GESTION S.A., 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, on Thursday, June 9, 2005 at 2:00 p.m. for the following purposes:

Agenda:

1. To approve the holding of the Annual General Meeting on June 9, 2005, in variation from the date (third Thursday in April) set forth in Article Twenty-Four of the Articles of Incorporation;
2. To consider (i) the Report of DELOITTE S.A., Luxembourg, Independent Auditors («Réviseur d'entreprises»), on the consolidated financial statements of the Company, (ii) the Report of MAITLAND LUXEMBOURG S.A., Luxembourg, Statutory Auditors («Commissaire aux comptes»), on the unconsolidated financial statements of the Company, and (iii) the Report by the Board of Directors of the Company in respect of the financial statements of the Company for the fiscal year ended November 30, 2004;
3. To approve the unconsolidated balance sheets and statements of profit and loss of the Company for the fiscal year ended November 30, 2004;
4. To approve the consolidated balance sheets and statements of operations of the Company for the fiscal year ended November 30, 2004;
5. To approve the determination of dividends of the Company for the fiscal year ended November 30, 2004, namely (i) approval of the recommendation of the Board of Directors of the company of payment of a special final dividend of Two Dollars (USD 2.00) per Common Share, payable on June 30, 2005 to Shareholders of record as of June 15, 2005 and (ii) transfer of all undistributed profits to the retained earnings of the Company;
6. To discharge the Board of Directors and Statutory Auditors of the Company in respect of the proper performance of their duties for the fiscal year ended November 30, 2004;
7. To authorize the Company, or any wholly-owned subsidiary, to purchase Common Shares of the Company, from time to time in the open market and in privately negotiated transactions, at a price reflecting such open market price and on such other terms as shall be determined by the Board of Directors of the Company, provided (a) the maximum price to be paid for such Common Shares shall not exceed the average closing price for such Common Shares on the Oslo Stock Exchange (or the average closing price for American Depositary Shares (ADSs) on the NASDAQ STOCK MARKET Inc., if applicable) for the five most recent trading days prior to such purchase and (b) the minimum price to be paid for such Common Shares shall not be less than the «stated value» (i.e. USD 1.00 per share) thereof and further provided such purchases are in conformity with Article 49-2 of the Luxembourg Company Law, such authorization being granted for purchases completed on or before August 31, 2006;
8. To elect seven directors of the Company to hold office until the next Annual General Meeting of Shareholders and until their respective successors have been duly elected and qualified; and;

9. To elect the Statutory Auditors («Commissaire aux comptes») to report on the unconsolidated financial statements and the Independent Auditors («Réviseurs d'entreprises») to audit the consolidated financial statements, of the Company, for a term to expire at the next Annual General Meeting of Shareholders.

The Annual General Meeting shall be conducted in conformity with the quorum and voting requirements of the Luxembourg Company Law and the Company's Articles of Incorporation.

The Board of Directors of the Company has determined that Shareholders of record at the close of business on April 19, 2005 will be entitled to vote at the aforesaid meeting and at any adjournments thereof.

To assure Shareholders' representation at the Annual General Meeting, Common Shareholders are hereby request to fill in, sign, date and return the Proxy Card, a form of which may be obtained from the registered office.

May 16, 2005.

J. Stolt-Nielsen

Chairman of the Board

II (02554/795/52).

TAKELOT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 95.478.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 8 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (02555/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

TITAN, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 83.613.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juin 2005 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Signature

Le Conseil d'Administration

II (02563/000/16)

BOLTON GROUP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 21.159.

Shareholders are invited to attend on June 8, 2005 at 11.00 a.m. at 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Presentation and approval of the consolidated and unconsolidated balance sheets and profit and loss accounts as of December 31st, 2004.

3. Allocation of profits.
4. Discharge to the board of directors and the statutory auditor.
5. Elections of the board of directors and the auditor.
6. Miscellaneous.

In order to be able to attend the Annual General Meeting of Shareholders, holders of bearer shares will have to deposit their bearer shares five business days before the date of the meeting at the registered office of the company.

Holders of registered shares will have to inform the company within the same time lapse of their intention to attend the meeting.

Proxies should be deposited within the same time lapse at the registered office of the company.

Luxembourg, May 18, 2005.

II (02592/000/24)

The Board of Directors.

AMARANTE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 33.893.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juin 2005 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Signature

Le Conseil d'Administration

II (02603/000/16)

DUCAT HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 51.175.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Signature

Le Conseil d'Administration

II (02604/000/16)
